

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viticulture n°4 du 07 mai 2019



Pluies du 29 avril au 6 mai

Le temps perturbé qui a touché la région depuis le 2 mai a engendré des cumuls de l'ordre de 5 à 10 mm en Côte d'or, Saône et Loire et Nièvre et d'une vingtaine de mm dans l'Yonne et le Jura.

Localement, des averses soutenues ont pu apporter des hauteurs d'eau beaucoup plus importantes.

Prévisions : Un nouveau passage pluvieux est annoncé à partir de mercredi suivi d'un régime d'averses jusqu'en fin de semaine. L'arrivée d'un temps plus sec et ensoleillé semble se profiler pour le début de la semaine prochaine. Peu d'évolution au niveau des températures qui demeurent à peine de saison.

STADES VEGETATIFS

Avec les conditions fraîches et perturbées qui ont sévi au cours de cette 1^{ère} semaine de mai, la croissance de la vigne est toujours lente et on dénombre en moyenne une feuille supplémentaire depuis la semaine dernière. Les stades vont actuellement de 2 à 3 feuilles dans les secteurs les plus tardifs à 7-8 feuilles étalées dans les parcelles de Chardonnay les plus précoces, avec un stade moyen proche de 4-5 feuilles étalées.

Par rapport à l'an dernier, le développement de la végétation enregistre quelques jours de retard.

Gel : Les températures négatives annoncées pour le week-end dernier sur l'ensemble de la région ont souvent été moins basses que prévu. Seuls certains secteurs ont été concernés par le gel (Jura notamment et Chatillonnais où les températures sont descendues jusqu'à -2,5°C voire plus bas) mais il est encore trop tôt pour estimer précisément les dégâts. Sur le vignoble jurassien, nous pouvons déjà affirmer que cet épisode de gel est plus marqué que le précédent. L'ensemble du vignoble présente des dégâts et plus on monte vers le nord, plus ils sont marqués.

MILDIU

- Maturité des œufs d'hiver

Les conditions climatiques de la semaine dernière ont localement fait évoluer la maturité des œufs d'hiver. Après la Saône et Loire, la maturité est également acquise en Côte d'Or depuis fin de semaine dernière, et dans le Jura depuis hier.

Pour les autres départements, d'après les suivis biologiques, la maturité n'est pas encore atteinte.

- Pluies contaminatrices

. En Saône et Loire, après les pluies du 24 au 28 avril qui ont pu ponctuellement provoquer les premières contaminations primaires, celles du 2 mai en ont potentiellement entraîné de nouvelles là où les pluies ont été suffisantes (> 2mm).

. En Côte d'Or, les premières contaminations ont pu se produire très localement lors des pluies des 2-3 mai.

. Dans le Jura, il n'y a à priori pas encore eu de contaminations primaires (températures limitantes).

. Dans les autres vignobles de Bourgogne Franche-Comté, la maturité des œufs d'hiver n'étant pas acquise, aucune contamination n'a en principe pu avoir lieu.

- Sorties de taches

Les températures fraîches allongent la durée d'incubation initialement prévue.

Ainsi, les éventuelles taches correspondant aux pluies du 24 au 28 avril (en Saône et Loire) ne devraient pas apparaître avant le début de la semaine prochaine. Les symptômes issus des contaminations des 2-3 mai ne s'extérioriseront pas avant la fin de la semaine prochaine.



Analyse de risque : Le risque potentiel en sortie d'hiver considéré comme faible à moyen n'évolue pas. Malgré les dernières pluies, les températures fraîches continuent de limiter le risque.

Par ailleurs, les travaux d'ébourgeonnage en cours, en éliminant les pousses les plus proches du sol, constituent une mesure prophylactique intéressante contre le mildiou.

OÏDIUM

Après la découverte des premiers symptômes signalés dans le vignoble du Jura la semaine dernière, des taches d'oïdium ont été observées en Côte d'Or dans plusieurs parcelles du réseau BSV et hors BSV (1 à 5 % de feuilles attaquées). Ces parcelles atteintes, principalement plantées en Chardonnay mais également en Pinot noir, présentent quasiment toutes un historique oïdium.

Ailleurs, la présence du champignon n'a pas été détectée.

Rappelons que la lutte contre l'oïdium doit être prise en considération au plus tôt à partir du stade 7-8 feuilles étalées.

BLACK-ROT

Maturité des périthèces : les derniers suivis biologiques révèlent que la maturité des périthèces est atteinte depuis fin de semaine dernière.

Rappelons que la période où les grappes sont les plus sensibles au Black-Rot ne débute qu'à partir du stade Floraison-Nouaison. La prise en considération du risque spécifique Black-Rot en début de campagne ne concerne que les parcelles où des attaques significatives sur grappes ont été observées au cours des dernières années, soit un nombre très restreint de situations.

VERS DE GRAPPE

Compte tenu des conditions climatiques, l'activité de vol est partout très limitée avec des captures qui restent nulles à faibles. D'après le modèle, les émergences ne sont pas terminées et il est possible que de nouvelles captures aient lieu dès que les températures remonteront.

ARAIGNÉES ROUGES

Aucune évolution des niveaux de populations n'est notée depuis la semaine dernière et sur les comptages réalisés, aucune parcelle n'atteint le seuil indicatif de risque (**70% de feuilles occupées par au moins 1 forme mobile d'acarier rouge**).

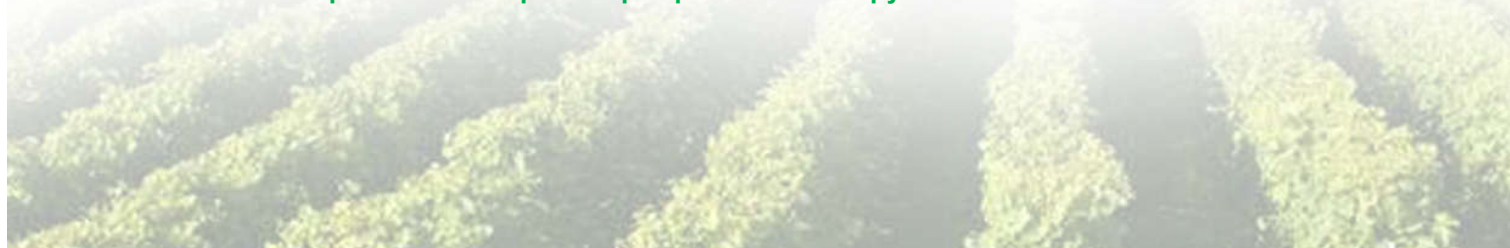
ACARIOSE

Des symptômes d'acariose sont signalés sur quelques parcelles de jeunes vignes dans la Nièvre. Les parcelles concernées sont hors réseau BSV.

PYRALE

Là non plus, pas d'évolution par rapport au précédent bulletin. Très peu de parcelles sont concernées et les niveaux d'infestation demeurent extrêmement faibles (max 10% pour 1 situation de Côte d'Or).

Seuil indicatif de risque : 80% de ceps occupés par au moins 1 pyrale.





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Prochain BSV : mardi 14 mai

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV, GIE BFC-Agro et CA39/SVJ à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, Soufflet Vigne, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycées viticole de Beaune et Davayé, Interval, Interbio, Château de Santenay, Terre Comtoise, Axvigne, Interval, Coteaux de Champlitte, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto

Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Avec la participation financière de : Établissement public du ministère de l'Environnement

